



## **ASTREINTES ET A.S.A**

# **CESSATION DE PAIEMENT !**

*Après avoir annoncé être dans l'impossibilité d'honorer financièrement un trimestre d'astreintes, l'administration reporte le paiement de l'Avantage spécifique d'Ancienneté à 2019.*

## ***Faut-il craindre la liquidation de la maison « POLICE » ?***

*Dans le même temps, les SGAMI prélèvent d'autorité et en une seule fois les trop-perçus (indemnité dégressive ou autres...) sans se soucier si nos collègues peuvent ou ne peuvent pas. Ils sont même par endroit invités à se rapprocher de l'assistante sociale du ministère de l'intérieur en cas de difficultés !*

**INADMISSIBLE**

dans un contexte d'augmentation constante  
de sollicitation des gardiens et gradés.

